

## ARCHIVES 1920 (suite)

(source : [www.latecoere.com](http://www.latecoere.com))

Arrivée de Didier Daurat à la Direction de l'exploitation.



Didier Daurat

...Petit à petit, de la collaboration de tous, naissait une technique de l'aviation commerciale. Mais en dépit de ces progrès en tous les domaines, la Ligne était malade. A plusieurs reprises j'avais relevé des défaillances qui ne se produisaient pas à l'origine. On se laissait aller à la facilité, à la panne simulée dans des régions accueillantes, à la fraude, à la mauvaise excuse du brouillard incontrôlable...

Un pilote qui avait dû se poser en campagne près de Sagonto, se tourna vers son client et lui jeta : "Vous pouvez vous estimer heureux ! Si nous avions survolé une montagne, nous étions fichus..." Deux années avaient passé. La grande aventure dont rêvaient Latécoère et Massimi s'embourbait lentement dans les pluies, les débrouillardises, les récriminations et la faiblesse des hommes.

Massimi  
deroslaticière

40 Alcala

Madrid

Le telegraphie Beauté qui doit être Malaga  
partir immédiatement Rabat d'où Lamy  
telegraphie en termes nécessitant renvoi  
immédiat

Laticière

---

182 H<sup>5</sup> Hummann

Paris

Massimi  
40 Alcala  
Madrid

Adresse d'abord soixante huit rue  
Saint Sauteur

Lafiteiro

(522/2) Note p<sup>r</sup> Toutoum - L. P. L.

La poste de chef d'exploitation reste provisoirement  
sans titulaire.

M. Dauriat est momentanément dans les  
fonctions de chef d'exploitation par intérim.

M. Securté est adjoint à l'administrateur -  
Directeur de L. P. L. et est chargé de l'organisation  
des services de secours en Espagne.

Il est rappelé que M. Securté, ainsi que tous  
les chefs d'aéroplane sont seuls astreints à  
faire 4 étapes au minimum par mois

Jh

Massimi

Palace Hotel.

Madrid

En principe d'accord sur proposition  
Hereter prepare contrat qu'après  
signature Loring m'enverras à la  
signature à moins que Loring préfère  
venir

Latécoère

Massimi

Pabu Hotel Madrid

Reçu jusques vingtième telegramme  
stop seul contrat Ur National parvenu  
suis ~~entièrement~~ d'accord stop urgent  
envoyer Toulouse vingt bons menuisiers  
et cinq bons chaudronniers sachant planer  
tôle d'automobile

R  
Latécoère



## La peseta espagnole

Sur les instances du Maroc, notre service bi-hebdomadaire fut assuré, à partir du 1er avril 1921, quatre fois par semaine et, dès la fin de l'année, tous les jours.

Cet accroissement de besogne créait une situation nouvelle, et ajoutait une difficulté majeure à celles que nous avions encore à vaincre.

Les subventions françaises et marocaines n'atteignaient pas quatre millions ; les recettes postales ne dépassaient pas 500.000 francs. Nos dépenses étaient plus élevées. Et pourtant, notre triple contrôle témoignait d'une sage organisation.

Le cause du mal, nous la connaissions ; la peseta espagnole, que notre guerre avait, enrichie, valait plus de quatre francs et tout le personnel de Madrid, de Barcelone, d'Alicante et de Malaga, toute la main-d'œuvre, tous les ingrédients, tous les accessoires acquis sur place, tous les transports étaient payés, bien entendu en pesetas. Le poids de ces dépenses portées au quadruple, affectait gravement l'équilibre de notre budget.

Vent debout Beppo de Massimi



Arrivée de B.de Massimi à Madrid

Aerostatióère

Madrid

Peux proposer forfait ~~deux~~ <sup>quatre</sup> mille à  
~~vingt~~ <sup>vingt</sup> mille pesetas par mois pour  
transport courrier aux terrains stop  
reprenés negociations pour aeropaquets

Latécoère

7/2/30



Massimi  
Aerostaticôere

Madrid

Envoie cinquante mille francs par  
Banque française laisseras procurations  
pour encaisser en ton absence stop  
regrette constater dépenses excessives d'  
aeroplans en pesetas

Latécoere

Massimi Aérostatcoère

40 alcalá

Madrid

Carreras demandant nouveaux fonds je

lui envoie soixante mille francs stop

voudrais avoir comptes octobre novembre

urgence stop prends dispositions pour être ici

17 décembre

Latécoère

de sept

LAD  
Prix de Revient

### Cours de la peseta

15 juillet 1919	1 <sup>f</sup> 34
Septembre "	1 <sup>f</sup> 60
Octobre "	1 <sup>f</sup> 64
Nov. "	1 <sup>f</sup> 87
Décembre "	2 <sup>f</sup> 09
Janvier 1920	2 <sup>f</sup> 26
Février "	2 <sup>f</sup> 47
Mars "	2 <sup>f</sup> 465

### Essence aviation —

août 1919	0 <sup>f</sup> 95
mars 1920	1 <sup>f</sup> 775

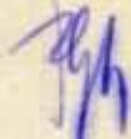
Monsieur le SOUS-SECRETARE D'ETAT de l'Aéronautique  
et des Transports Aériens  
(6/5/70)

OSRI 141 8 el .SIRAY  
BRIANSONNES 14000 - 04 75 55 11 11  
de l'Aéronautique et des Transports  
Aériens  
37 Avenue  
PARIS  
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assura-  
ce de notre respectueuse considération.

(\*)

- hijidat - .11.1

Monsieur le Ministre,



LISTE DES JOURNAUX AUXQUELS NOUS PROPOSERONS LE  
 TRANSPORT GRATUIT D'UN CERTAIN NOMBRE DE NUMEROS EN ECHANGE DE PUBLICITE

-----

LE MATIN .....	100 numéros	
LE JOURNAL.....	100	"
L'EXCELSIOR.....	100	"
LE TEMPS.....	50	"
L'ECHO DE PARIS.....	100	"
LE PETIT PARISIEN.....	100	"
LE PETIT JOURNAL .....	100	"
LA LIBERTE .....	50	"
L'INTRANSIGEANT.....	50	"
LA PENSÉE.....	50	"
L'INFORMATION.....	50	"
L'ACTION FRANÇAISE.....	50	"
L'ŒUVRE.....	50	"
LA DEMOCRATIE NOUVELLE.....	50	"
LE FIGARO.....	50	"
LES DEBATS.....	50	"
LE CHI DE PARIS.....	50	"
L'ILLUSTRATION.....	20	"



PARIS, le 6 Mai 1920

Réf: B2730 (LAL)  
PGL/JL

Monsieur le ~~MINISTRE~~ <sup>SOUS-SECRETAIRE D'ETAT</sup>  
de l'Aéronautique et des Transports Aériens  
37 Avenue Rapp  
PARIS (7<sup>e</sup>)

L.A.L. - publicité -

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'honneur d'appeler votre attention sur l'intérêt que présenterait la publicité dans les grands journaux pour augmenter le trafic de voyageurs et de correspondance postale sur la Ligne Aérienne TOULOUSE-PARIS.

Malheureusement la situation financière de notre exploitation ne nous permet pas de payer des tarifs de publicité exorbitants. Nous allons tenter de tourner cette difficulté en proposant aux grands journaux de PARIS le transport gratuit d'un certain nombre de numéros, en échange de quelques lignes de publicité.

Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien appuyer notre démarche auprès des grands journaux, par exemple, au moyen d'une lettre circulaire que nous pourrions joindre à notre demande.

Suite 7<sup>e</sup> 2



2 Lignes aériennes G. Latécoère de Navigation Aérienne

« France - Espagne - Maroc » 4

Départs de Toulouse : Lundi et Jeudi  
et de Rabat : Mercredi et Samedi } 3  
Pour horaire, tarifs etc s'adr. 182 B<sup>d</sup> Haussmann Paris } 1

Journal  
Matin  
Petit Parisien  
Excelsior  
Echo de Paris  
Temps

(Insertion de 6 lignes : espacer  
à soumettre préalablement

1<sup>er</sup> programme (10 Septembre au 10 octobre)

Une fois en 2<sup>o</sup> page et 8 jours

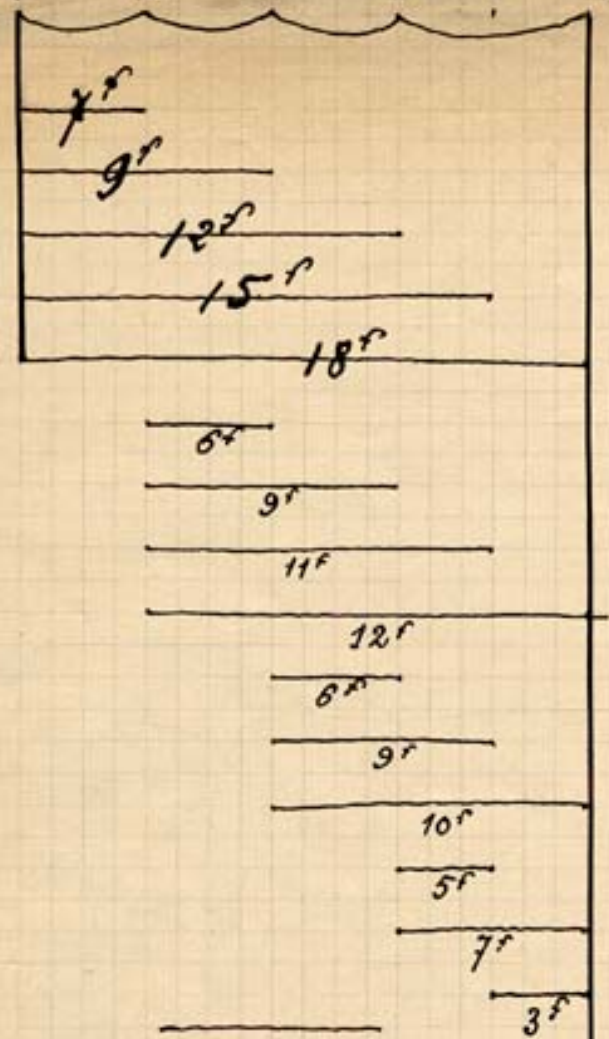
après une fois en 3<sup>o</sup> page

Insertions décalés de 3 jours  
pour chaque journal, soit un  
mois pour les 10 insertions

À diffuser jusqu'  
à nouvel avis

au dessus de n<sup>e</sup> annonce Wagons  
à la 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> colonnes (sur 2 colonnes,  
soit 12 lignes)

T B A M T R



Sauf accord spécial les dimensions maxima sont 0m50 x 0m30 x 0m20 et la densité minima doit correspondre à 1 Kg par décim. cube ou payer pour le poids.  
 Les colis sont admis dans les limites des disponibilités, sans engagement de la part des "L.A.",

### Tarif des Aeropaquets et bagages (minimums 1 Kilog ou payant par poids) (15 mars 1920)

Toulouse - Rabat	18 <sup>f</sup> 6 <sup>Kg</sup>
" - Tanger	15 <sup>f</sup> "
" - Malaga	12 <sup>f</sup> "
" - Alicante	9 <sup>f</sup> "
" - Barcelone	7 <sup>f</sup> "
Rabat - Tanger	3 <sup>f</sup> "
" - Malaga	7 <sup>f</sup> "
" - Alicante	10 <sup>f</sup> "
" - Barcelone	12 <sup>f</sup> "
Tanger - Malaga	5 <sup>f</sup> "
" - Alicante	9 <sup>f</sup> "
" - Barcelone	11 <sup>f</sup> "
Malaga - Alicante	6 <sup>f</sup> "
" - Barcelone	9 <sup>f</sup> "
Alicante - Barcelone	6 <sup>f</sup> "
Paris - Rabat	19 <sup>f</sup> 50

(de Toulouse à Rabat)  
 (par commissionnaire de chemins de fer)



PARIS, le 17 Mars 1920

(LAL)

Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat  
de l'Aéronautique et des  
Transports Aériens  
37 Avenue Rapp  
P A R I S  
(7<sup>e</sup>)

L.A.L. - Divers -

Monsieur le Ministre,

Comme suite à l'audience que vous avez bien voulu m'accorder, j'ai l'honneur de vous exposer les difficultés que j'ai rencontrées, au Centre d'Aviation Maritime de SAINT-RAPHAEL, lors de mes récents voyages en avion de TOULOUSE en ITALIE.

Le premier de ces voyages a été interrompu à St RAPHAEL dans les circonstances suivantes :

Nous avons atterri de façon normale vers 3 heures 1/2 de l'après midi par un vent de mistral très violent, après avoir survolé deux fois le centre d'aviation; nous avons pu voir distinctement un nombre important de marins et de soldats des troupes noires qui nous regardaient atterrir.

Après l'atterrissage, le pilote ayant vainement attendu de l'aide pendant plusieurs minutes, a voulu tourner

" au moteur " pour essayer de mettre lui-même l'avion à l'abri du vent.

A ce moment, une bourrasque a soulevé la queue de l'appareil qui a " capoté " et dont l'hélice a été écrasée.

Le pilote, M. BEAUTE, le passager, M. CARRERAS, Inspecteur de mes Lignes Aériennes et moi, sommes descendus, non sans difficultés, par nos propres moyens.

Une vingtaine de marins et soldats noirs sont alors arrivés : malgré ma demande pressante je n'ai pas pu obtenir qu'un cordage soit attaché à la queue de l'avion pour empêcher son renversement total. Vingt minutes environ après le premier capotage, le vent renversait en effet l'avion dont la cellule peut être considérée comme détruite.

Huit jours après, M. BEAUTE revenait avec un autre avion et atterrissait à SAINT-RAPHAEL à 3 heures de l'après midi. Malgré son insistance, il ne put pas obtenir que son avion fût ravitaillé en essence. Le lendemain matin, j'insistai à mon tour - Il me fut répondu par le Commandant en second du Centre, - en l'absence du Commandant du Centre - qu'il avait reçu du Préfet Maritime de TOULON, l'ordre de ne plus délivrer d'essence aux Avions civils.

A onze heures du matin seulement, l'autorisation



sollicitée par téléphone, fut accordée par la Préfecture de TOULON, à la condition expresse que je télégraphie à mon Usine de TOULOUSE de restituer immédiatement l'essence au Centre de SAINT-RAPHAEL .

Le Commandant du Centre, Monsieur le Capitaine de frégate de LABORDE, que je pus voir à ce moment, m'affirma que SAINT-RAPHAEL était Centre Maritime et non Centre " Militaire " que l'engagement que j'avais signé avec le Service de la Navigation Aérienne pour obtenir l'aide des Aérodrômes militaires , ne le concernait pas etc etc.....

A notre retour d'ITALIE - où dans les 4 aérodrômes militaires de PISE, ROME, NAPLES & FLORENCE, nous avons été fort aimablement accueillis - nous avons atterri à SAINT-RAPHAEL à 4 heures de l'après midi. A sept heures 1/2 du soir, le pilote n'avait pas encore obtenu d'essence. - Monsieur le Commandant du Centre qui aurait seul qualité - d'après ses propres paroles - pour délivrer les bons d'essence n'étant pas à SAINT-RAPHAEL, nous n'avons pu partir pour TOULOUSE que le lendemain à 10 heures

Il y a lieu d'ajouter qu'au cours de nos trois passages à St RAPHAEL, il ne nous a jamais été possible de mettre notre avion à l'abri : depuis plus d'un mois, le fuselage de l'avion qui a capoté, reste exposé aux intempéries.

Lorsque avant mon départ je représentai à M. le

Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Aéronautique  
et des Transports Aériens  
( 17/3/20 )

Commandant de LABORDE combien il était étrange de constater que des aviateurs français, bien accueillis à l'étranger étaient mal accueillis en FRANCE - à St RAPHAEL - cet officier a cru devoir me répondre en des termes à ce point discourtois que toutes relations - même de service - sont désormais impossibles entre nous.

En conséquence, je suis obligé, Monsieur le Ministre, de vous demander d'intervenir pour faire cesser une situation aussi préjudiciable aux intérêts de l'Aviation Civile Française: Pour ma part, je m'abstiendrai d'envoyer un avion au Centre de SAINT-RAPHAEL, tant que je ne serai pas assuré de trouver dans cet aérodrome, l'aide et l'accueil auxquels mon contrat avec l'Etat me donnent d'ailleurs droit.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.





Massimi

Aerostaticôere

Alicante Espagne

Suis rétabli puis sortir stop préfère que  
Santos conduise seul Cadillac Toulouse  
stop désire que Santos reste quelques jours avec  
moi amitiés

Laticôere

Massimi Aerostaticôere

40 Alcalá Madrid

Ne acheter deux Ford prix indignés stop prix  
Cadillac amicalement excessif tâche le réduire  
sinon examineras possibilité revente stop <sup>complètes</sup> telegrammes  
~~difficilement~~ ~~entallés~~  
par lettres détaillées stop correspondras directement avec  
Laticôere  
Walter pour savoir si Malaga Rabat doit  
commencer quinze et me renseigneras

Laticôere

PARIS, le 3 Mai 1920

Monsieur le SOUS-SECRETARE D'ETAT  
de l'Aéronautique et des Transports Aériens

37 Avenue Rapp  
PARIS (7<sup>e</sup>)

L.A.L. - Divers -

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur d'appeler, à plusieurs reprises, votre attention et celle de la Direction de la Navigation Aérienne, sur les pertes considérables que nous subissons dans l'exploitation de la ligne TOULOUSE - RABAT.

Ces pertes proviennent dans une très large mesure de circonstances que nous ne pouvions pas prévoir lors de la signature de notre marché :

- 1<sup>o</sup> - Une part très importante de nos frais d'exploitation est payée en pesetas: or, à la signature de notre convention le prix de la peseta était de 1 FRANC 34; le cours moyen de la peseta pendant le mois d'Avril a été de 2 FRANCS 64.
- 2<sup>o</sup> - Le prix de l'essence est passé de 0<sup>f</sup>.97 en Août 1919 à 2<sup>f</sup>.05 en Avril 1920.
- 3<sup>o</sup> - Le prix de la main-d'oeuvre et nos frais généraux

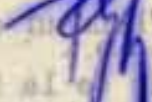
Monsieur le SOUS-SECRETARE D'ETAT de l'Aéronautique  
et des Transports Aériens  
( 3/5/20)

ont augmenté depuis neuf mois de 45 %.

Nous avons l'honneur de vous demander de modifier le montant de la subvention fixée par notre convention du 11 Juillet 1919 pour tenir compte des pertes que nous subissons et qui ne peuvent pas être comprises dans les aléas de notre entreprise.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre respectueuse considération.

Monsieur le Ministre,

  
Ici se termine votre attention et celle de la direction de



PARIS, le 6 Mai 1920

Monsieur le SOUS-SECRETARE D'ETAT  
de l'Aéronautique et des Transports Aériens  
37 Avenue Rapp  
PARIS  
(7<sup>e</sup>)

O (LAL)

L.A.L. - Transformation de la Ligne " TOULOUSE-RABAT "

Monsieur le Ministre,

Comme suite aux audiences que vous avez bien voulu nous accorder, nous avons l'honneur de vous adresser notre projet de transformation et d'extension de la Ligne de Navigation Aérienne " TOULOUSE-RABAT ".

Nous nous permettons d'insister sur les raisons pressantes qui, notamment au point de vue financier, nous font désirer que ce projet puisse être approuvé dans le plus bref délai possible.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

